

**Zeitschrift:** Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen  
**Herausgeber:** Union suisse des Caisses Raiffeisen  
**Band:** 14 (1929)  
**Heft:** 7-8

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Messenger Raiffeisen

Organe officiel romand de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen)

Paraissant chaque mois. -- (Abonnements: 1 fr. 50 par an.)

Impression et Expédition:

IMPR. A. BOVARD-GIDDEY, LAUSANNE.

Rédaction et Administration (adresses, etc.):

BUREAU DE L'UNION, SAINT-GALL.

## Le 26<sup>me</sup> Congrès des Caisses Raiffeisen suisses les 1 et 2 juillet 1929, à Zermatt

Favorisé par un temps merveilleux, le XXVI<sup>me</sup> Congrès Raiffeiseniste a remporté un brillant succès. Ceux qui eurent le privilège d'y participer ont eu l'occasion non seulement d'assister à une belle et imposante revue des forces des organisations Raiffeisenistes suisses, mais aussi de vivre des heures de noble jouissance, qui resteront inoubliables pour eux.

C'était certainement laisser beaucoup au hasard que de convoquer la landsgemeinde Raiffeiseniste dans une vallée retirée, au cœur même des hautes alpes. Certes, Zermatt, le grand centre hôtelier était en mesure d'offrir tout ce qui pouvait être désirable, mais il n'en restait pas moins vrai que le succès d'une réunion là-haut dépendrait dans une forte mesure de la clémence du temps et des caprices du dieu Phœbus.

Mais comme l'optimisme et la confiance sont des vertus premières du Raiffeiseniste, nous sommes allés courageusement de l'avant, et aujourd'hui, si nous jetons un coup d'œil rétrospectif, nous pouvons nous réjouir d'un succès complet qui a dépassé notre attente.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à la réussite de notre manifestation, le Ciel tout d'abord de ce qu'il nous a été favorable et tous les invités et délégués ensuite de ce qu'ils ont bien voulu répondre si nombreux à notre invitation. Ce fut une belle surprise pour nous que de recevoir plus de 700 inscriptions. Jamais encore jusqu'ici une cohorte si importante n'était accourue à l'appel du Comité Central.

Les difficultés qui surgirent du fait de cette participation considérable et inattendue ont pu être surmontées assez facilement, grâce à l'amabilité et aux efforts des chemins de fer de montagne, et grâce à la Direction des différents hôtels qui voulurent bien consentir des arrangements spéciaux, étant donné que les visi-

teurs étaient cette fois-ci de conditions plus modestes que celle de leurs hôtes habituels. Même les difficultés qui surgirent au dernier moment par le fait que certains délégués s'annoncèrent après le délai fixé, ou même ne prirent pas la peine de s'annoncer, ont pu être heureusement surmontées. Bref, au dernier moment nous pûmes voir venir le grand jour avec plus de confiance et notre satisfaction ne connut plus d'entraves, lorsque le matin de l'assemblée officielle, le manteau nuageux qui avait couvert les Alpes tous les jours précédents, se déchira soudain et nous montra enfin le Cervin et sa suite de hautes cimes dans toute leur majesté et leur splendeur. Le soleil se mit aussi de la partie et il a jeté sur toute la fête, de la première heure à la dernière, un éclat qui en a rehaussé le charme et la beauté.

Un sentiment de joie et de satisfaction s'était spontanément manifesté dans tout le pays, de pouvoir aller une fois en Valais, pour délibérer et fraterniser avec nos amis et chers Confédérés de la frontière sud-ouest de notre Patrie. Partout aussi on communia par la pensée avec ceux qui sont allés à Zermatt. Qui ose donc prétendre maintenant que les agriculteurs ne peuvent s'élever au-dessus de leur sillon, quitter leurs préoccupations matérielles et s'enthousiasmer pour une grande idée? Les jours de l'assemblée, la joie et l'allégresse pouvaient se lire sur la physionomie de tous les participants.

Le Valais n'a du reste trompé l'attente de personne. Les Valaisans nous reçûmes à bras ouverts, avec beaucoup de cordialité et d'empressement. Zermatt en particulier avait pavoisé en notre honneur, et a fait aux délégués venus de tous les cantons une réception brillante.

Celui qui se serait imaginé aussi que le Congrès de Zermatt ne serait en fait qu'une partie d'agrément s'est profondément trompé. Oui, nous avons passé en-

tre délégués des heures cordiales et gaies, nous nous sommes attardés à admirer la pittoresque vallée au fond de laquelle mugit la Viège impétueuse; nous sommes allés aussi jusqu'au cœur des cimes brillantes pour voir le soleil les teinter de ses premiers rayons, mais à côté de cela, ou plutôt avant cela, nous avons eu des débats importants. Nous avons pris connaissance de la dernière étape parcourue, nous avons entendu nos chefs tracer à nouveau par des paroles profondément senties, le programme de l'œuvre à laquelle nous travaillons.

Des hommes d'Etat éminents, sont venus nous dire leur admiration pour notre grande organisation sociale et économique, et pour témoigner une fois de plus aux Raiffeisenistes la sympathie des autorités. Oui, de toute façon, le dernier Congrès aura fait non seulement une impression profonde auprès de la communauté Raiffeiseniste, mais aussi dans le pays tout entier. Il a été une démonstration éclatante en faveur de l'idée du crédit coopératif dans le sens et dans l'esprit énoncés par Raiffeisen, en même temps qu'une manifestation en faveur de l'entraide mutuelle pour les faibles et les petits, en particulier pour la population des vallées élevées de nos montagnes qui doit lutter si péniblement pour son existence. M. le conseiller d'Etat Lorétan, au nom du Gouvernement du canton du Valais, a adressé à la communauté Raiffeiseniste des paroles d'un sens profond, inspirées par une compréhension noble et élevée du rôle que jouent les œuvres sociales auprès de notre classe agricole. M. le conseiller national Escher, au nom du peuple valaisan; M. le Dr Howald, de l'Union Suisse des Paysans; M. le chanoine Werlen, M. Puipe ont prononcé aussi des paroles dans lesquelles nous sentions tout leur amour pour le sol natal et toute leur compassion pour leurs concitoyens qui ne sont

pas favorisés par le sort. Ce ne sont pas là des phrases banales, mais des discours-programme, des paroles d'un sens profond, qui resteront dans la mémoire de tous ceux qui les entendirent, pour y créer un enthousiasme et un dévouement nouveau pour la chose publique. Ce que nous avons vu et entendu ne s'oubliera pas si facilement. Le Congrès de 1929 a suscité une compréhension toujours plus large pour le sort si peu clément que partagent les populations des vallées alpestres, car il a fait passer devant nos yeux des images frappantes de cette simplicité et de cette rusticité d'existence du montagnard.

L'Union déploie son activité au service du pays en appuyant les capacités personnelles des individus et en permettant leur mise en valeur pour le bien général, par le moyen de la coopération. Mais l'Union veut faire plus encore; elle veut s'intéresser aux questions diverses d'utilité publique, principalement lors de la promulgation de lois et ordonnances gouvernementales. M. le Dr Stadelmann a su, dans son brillant exposé, présenter les vœux des Caisses Raiffeisen au sujet de la révision du Code fédéral. L'assemblée a voté ensuite à ce sujet une résolution énergique, demandant l'adaptation du droit coopératif à l'essence même de la coopérative, sans négliger toutefois les exigences de l'heure présente pour assurer une administration saine et consciencieuse des organisations coopératives.

L'assemblée a eu aussi un geste touchant. C'est celui de proclamer président d'honneur de l'Union Suisse, M. le curé Traber, à Bichelsee, en hommage de

reconnaissance pour tout ce qu'il a fait comme promoteur de la Caisse Raiffeisen en Suisse, et comme fondateur de l'Union. La communauté Raiffeisen a voulu ainsi témoigner sa gratitude à son maître incontesté de ce qu'il a posé, il y a trente ans, le noyau fécondateur duquel est sorti cet arbre puissant dont nous cueillons aujourd'hui, à pleines mains, les fruits bienfaisants. Le geste de l'assemblée a donc été un témoignage de plus d'affection et de reconnaissance pour ce grand philanthrope qu'est M. le curé Traber. Il a été aussi un témoignage d'admiration profonde pour cet homme qui, confiant en sa cause, ne s'est laissé rebuter par aucun obstacle et qui jamais ne s'est découragé. Dans ce même esprit, l'assemblée n'a également pas oublié M. le professeur Schwaller, à Fribourg, à qui elle a adressé aussi un télégramme de sympathie. M. Schwaller avait toujours été un grand animateur de nos congrès annuels et sa première absence a constitué un grand vide dans nos rangs.

Avec les fêtes jubilaires de l'an dernier, le Congrès de Zermatt occupera une place importante dans les annales de notre organisation nationale. Cette manifestation a été de nouveau l'image de la cohésion et de l'union qui groupent les Raiffeisenistes malgré la différence de races, de langues, de confessions et d'opinions politiques. Unis par l'amour chrétien du prochain et de la Patrie commune, nous ne formons qu'un tout dans l'esprit de Raiffeisen. Le dernier Congrès a montré que l'union et la solidarité sont et resteront toujours un des éléments fondamentaux du succès et du dé-

veloppement futur du mouvement Raiffeiseniste suisse. Les Caisses Raiffeisen ne sont pas de simples entreprises matérielles, mais elles sont une œuvre sociale d'une haute valeur morale, œuvre qui étant donné ses bases et le but qu'elle poursuit, ne perdra jamais de son actualité. Et si nous voyons les autorités du pays ainsi que l'opinion publique en général donner leur approbation à l'œuvre Raiffeiseniste et la soutenir, nous ne pouvons nous empêcher de nous en réjouir, car nous voyons dans ce fait un présage heureux pour l'avenir.

Maintenant à l'œuvre encore, à l'œuvre toujours! Il faut cultiver et soigner l'arbre Raiffeiseniste afin qu'il plonge ses racines toujours plus profondément dans le sol et qu'il étende ses rameaux toujours plus haut dans les cieux. Voilà le mot d'ordre qui a été donné au Congrès de Zermatt! Ce mot d'ordre n'est pas seulement pour ceux qui ont participé au Congrès, mais pour tous les Raiffeisenistes.

La manifestation de Zermatt doit rester dans le souvenir de tous. C'est dans ce but que nous en donnerons ci-après un compte-rendu complet avec les rapports et allocutions prononcés.

Le XXVI<sup>me</sup> exercice et le XXVI<sup>me</sup> Congrès annuels ont été un digne commencement du second quart de siècle d'activité de notre Union. A l'œuvre maintenant avec toujours plus d'ardeur et d'enthousiasme pour le développement et le succès de la cause Raiffeiseniste que nous chérissons et que nous apprécions chaque jour davantage.

## La XXVI<sup>me</sup> Assemblée Générale ordinaire de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel

Le dimanche soir déjà, et toute la journée du lundi 1<sup>er</sup> juillet, les petits trains de la ligne Viège-Zermatt ont transporté sans relâche les délégués au lieu du Congrès. Trajet magnifique que celui que parcourt ce petit chemin de fer à vapeur, (mais qui bientôt sera électrique), qui permet de remonter, en deux heures de temps, la plus importante des vallées latérales du Valais. Le convoi franchit des tunnels et des ponts, circule au bord du gouffre. La Viège qui, au début coule large et calme au milieu des vignes et des prairies, se laisse aller plus haut dans des gorges abruptes, à toute sa furie de torrent sauvage et forme, sur les plans inclinés, de magnifiques chutes. L'air est alors saturé de toute sa fraîcheur, et des portières, nous sentons déjà sur le front comme l'haleine froide de la montagne. Nous passons à Stalden, Randa, Saint-Nicolas, où fut fondée la première

Caisse Raiffeisen du Valais, en 1904. Sur les hauteurs, nous apercevons des groupes de mazots, blottis à l'ombre d'un clocher; ce sont des villages qui eux aussi ont aujourd'hui tous leur petite banque Raiffeisen. Puis la vallée s'évase et nous arrivons au but de notre course pour aujourd'hui: Zermatt.

Le Congrès de cette année débuta par la partie administrative. Après le contrôle rapide des procurations, les délégués se trouvèrent tous réunis le 1<sup>er</sup> juillet, à 4 heures de l'après-midi, dans la somptueuse salle de l'Hôtel Victoria. Malheureusement la salle est petite pour contenir une pareille affluence, et maints délégués doivent rester debout.

La liste de présence indique que 257 Caisses, possédant 756 voix sont représentées par 625 délégués. Jamais encore autant de Caisses ne se sont fait repré-

senter et jamais encore le nombre des délégués n'a été si élevé.

Les Caisses valaisannes sont représentées par 140 délégués dont 64 du Bas-Valais. La participation des autres cantons est également très forte. Par exemple, Argovie est représenté par 90 délégués, Vaud par 89, Fribourg par 86, St-Gall par 77, etc. Le Jura-Bernois, Genève et le Tessin sont aussi avantageusement représentés.

Quelques minutes seulement après l'heure fixée, M. Liner, président de l'Union, ouvre les débats en prononçant l'allocution suivante:

### Discours d'ouverture du président de l'Union

Messieurs les invités

et Mesdames,

Messieurs les délégués,

Nous avons de nouveau le très grand honneur de vous saluer en ouvrant cette assemblée générale ordinaire de l'Union

Suisse des Caisses de Crédit Mutuel, et de vous souhaiter une très cordiale bienvenue.

Une réunion comme celle-ci est en quelque sorte un enregistreur des résultats obtenus et permet de mesurer la puissance ou la force interne d'une institution. Si l'on est parvenu à rassembler dans cette haute vallée, dans ce Zermatt si richement doté par la nature et par le génie de l'homme, plus de 700 délégués et invités, cela ne veut pas dire seulement qu'un grand nombre de Raiffeisenistes des deux sexes sont accourus à la montagne hier et aujourd'hui, mais cela signifie aussi et surtout que

crivent que l'assemblée doit avoir lieu en mai, au plus tard. Mais les circonstances particulières au Valais, d'une part, avant tout la question des locaux que l'on ne pouvait trouver en suffisance qu'à Zermatt, et d'autre part la période de la fenaison sur le plateau et l'ouverture imminente de la saison des touristes venant villégiaturer dans ces lieux, nous ont imposé absolument la date des premiers jours de juillet et le choix de cette localité. Nous espérons que vous nous approuverez de nous être laissés contraindre ainsi par les circonstances et nous souhaitons seulement que les conditions météorologiques se montrent favora-

grande cité affairée et fiévreuse ? Il est vrai que la fréquentation de l'assemblée générale de cette année occasionnera à nos Caisses de plus grands sacrifices et leur coûtera ainsi qu'à la centrale davantage qu'habituellement, mais la gratuité de l'administration et la modicité de la rétribution des caissiers exigent aussi un grand esprit de sacrifice, de sorte qu'une modeste récompense pour les services dévoués et désintéressés rendus, au cours des ans est bien méritée.

En tenant nos assises en cet endroit aujourd'hui, nous répondons au désir de nos chers amis du Valais, c'est-à-dire du canton qui, avec ses 89 Caisses, mar-



Au Gornergrat, le 2 juillet 1929. — Les autorités de l'Union avec les invités et un groupe de participants

le mouvement Raiffeiseniste suisse progresse vigoureusement.

La fixation de nos assemblées a rarement été précédée d'aussi mûres délibérations que cette fois-ci.

Votre participation qui a pris des proportions inattendues nous prouve que nous avons été bien inspirés. Ces derniers temps, notre Bureau central a eu un surcroît de travail extraordinaire. Ce n'était plus une petite affaire que d'organiser le transport de tout ce monde avec les moyens très limités des chemins de fer de montagne. On s'est efforcé de surmonter toutes les difficultés; s'il y a cependant quelque chose qui cloche, ce qui est presque inévitable ensuite du fait que nombre de participants ne se sont annoncés qu'au dernier moment, vous voudrez bien les excuser.

Nous constatons que l'assemblée de ce jour a été régulièrement convoquée dans le délai prescrit par les statuts, c'est-à-dire un mois à l'avance, par l'invitation adressée à toutes les Caisses affiliées ainsi qu'aux Fédérations cantonales ou régionales. Pour en fixer la date, nous avons dû faire comme l'année dernière, un léger accroc aux statuts qui pres-

bles, et que nous puissions tous jouir pendant notre séjour ici de toutes les beautés que ces lieux peuvent offrir.

Messieurs les délégués,

Nous avons de nouveau derrière nous une année durant laquelle l'organisation Raiffeiseniste s'est développée d'une façon réjouissante. C'est pour vous renseigner plus complètement à ce sujet et pour faire en même temps un voyage agréable à travers les magnifiques contrées de notre patrie que vous êtes venus ici. N'oubliez pas que c'est grâce au fait que vous appartenez à notre Union que vous avez été conduits ici. Vous êtes venus chercher d'utiles enseignements, une nouvelle impulsion pour continuer ensuite avec des forces et un courage renouvelés, à travailler au bien matériel, spirituel et moral du pays et du peuple, en pratiquant une charité efficace dans le domaine du crédit mutuel.

Pour fortifier de tels sentiments et produire sur le cœur et l'esprit des impressions variées et profondes, le milieu dans lequel nous nous trouvons, au sein des géants de nos montagnes s'élançant vers le ciel, n'est-il pas aussi favorable que la

che en tête de l'Union Suisse pour le nombre des Sections. Ce n'est pas une formalité statutaire, mais un agréable devoir que nous remplissons en exprimant de chaleureux remerciements aux vaillants pionniers de la cause Raiffeiseniste dans ce canton et en rendant hommage une fois de plus à la fidélité inébranlable que les Caisses valaisannes témoignent à l'Union. La simplicité et l'économie, qui sont pour ainsi dire des vertus Raiffeisenistes, ainsi que la défense personnelle imposée par la nature et la frugalité caractérisent depuis longtemps la population valaisanne. Sur ce fondement solide, l'œuvre Raiffeiseniste pouvait s'implanter avec succès. C'est ce qu'ont compris des chefs épris d'idéal, animés de l'amour de la chose publique et de dévouement, qui ont su cultiver ce terrain, y répandre la bonne semence et la faire fleurir et fructifier comme nous le voyons actuellement.

L'aide de l'Etat et l'aide personnelle sont les moyens qui doivent contribuer à améliorer les conditions d'existence des campagnards éprouvés depuis si longtemps par les conséquences de la guerre

et en particulier à alléger le sort des populations montagnardes. L'aide de l'Etat, pour donner l'impulsion, pour stimuler et pour agir là où les efforts individuels ne suffisent pas. Mais aussi la défense personnelle par l'Association du faible avec le fort dans le sens de la solidarité chrétienne. Dans le rapport final qu'il a remis dernièrement au Conseil fédéral, M. le conseiller national Baumberger, l'auteur de la motion concernant l'amélioration de la situation de la population des hautes vallées, estime, dans le chapitre du crédit, que les Caisses Raiffeisen remplissent une grande mission, et que dans peu d'années, il ne devrait plus exister de vallées ou de grandes communes qui n'aient une pareille société coopérative de crédit. Nous nous réjouissons de ce nouveau témoignage venant du dehors, et le hasard veut que nous siégeons présentement dans une région où ce vœu se trouve déjà en grande partie réalisé et où l'activité bienfaisante des C. R. au sein des populations alpestres apparaît d'une manière particulièrement impressionnante. Puisse l'assemblée générale de cette année donner une impulsion nouvelle et vigoureuse à ce mouvement, contribuer en quelque mesure à améliorer le sort des cultivateurs montagnards et servir enfin au progrès économique et social de la patrie tout entière !

Messieurs les délégués,

Vous êtes venus ici de toutes les parties de notre beau pays. Seize cantons sont représentés et même l'unique Section que nous possédons dans le Tessin nous a envoyé une délégation de deux membres. Du lac de Constance au Léman; du Rhône et du Jura jusqu'aux vallées méridionales des Alpes, nous sommes tous unis par le même amour pour la patrie commune et par l'esprit d'entraide et de dévouement à la chose publique qui animait Raiffeisen.

C'est dans ces sentiments que nous vous souhaitons à tous la plus cordiale bienvenue et que nous avons le plaisir de saluer non seulement une affluence de délégués telle que nous n'en n'avons encore jamais vu de pareille, mais aussi un certain nombre d'hôtes très estimés.

Nous saluons d'abord le représentant du Gouvernement du canton du Valais, M. le conseiller d'Etat Dr Loretan, chef du Département des finances, puis M. le conseiller national Escher, de Brigue, qui tous deux connaissent déjà nos Caisses et leur importance pour le peuple du Valais; nous les remercions particulièrement d'avoir bien voulu honorer notre assemblée de leur présence. Nous saluons aussi particulièrement M. le conseiller national Germanier, de Granges, ainsi que M. le conseiller national thurgovien Meili,

qui n'est pas seulement le distingué président d'une Caisse Raiffeisen, mais qui lutte encore courageusement au Parlement et dans la presse en faveur de notre cause. Nous avons de nouveau le plaisir de saluer nos vieilles connaissances M. le Dr Howald, du Secrétariat de l'Union Suisse des Paysans, et M. Muller, de la Société Fiduciaire de Zoug, l'avisé réviseur de notre Caisse Centrale. Nous saluons MM. les représentants de la presse, le quatrième pouvoir dans l'Etat. Nous vous saluons, Mesdames, qui avez accompagné nos délégués et assistez à nos délibérations sans y prendre part. Nous tenons enfin à saluer tout spécialement parmi les délégués des Caisses et des Fédérations, MM. les ecclésiastiques ici présents, qui ont une haute conception des conditions sociales actuelles et travaillent avec énergie à l'œuvre Raiffeiseniste suisse.

Mesdames et Messieurs,

vous êtes tous les bienvenus !

Puissions-nous aujourd'hui contribuer par nos délibérations à encourager et à fortifier les classes moyennes paysannes et campagnardes, resserrer plus étroitement les liens qui nous unissent et témoigner au Valais notre sympathie fraternelle et confédérale !

Puissions-nous enfin aujourd'hui et demain nous réjouir et nous édifier au spectacle merveilleux des beautés de cette contrée, une des perles de notre patrie bien aimée.

Neuf Associations étrangères nous ont adressé leurs vœux pour l'assemblée de ce jour. Nous avons également reçu des télégrammes de Monsieur le curé Traber, et de l'ancien président de notre Conseil de surveillance, Monsieur le professeur Schwaller, dont l'état de santé ne lui permet pas de venir en personne, mais qui est de cœur avec nous aujourd'hui; nous leur adressons aussi un cordial salut Raiffeiseniste.

La XXVI<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel est ouverte, et je me permets de donner immédiatement la parole à M. le Dr Lorétan, conseiller d'Etat, à Sion, le très distingué représentant du Gouvernement valaisan.

\*\*

M. le conseiller d'Etat Lorétan se lève et adresse aux délégués, en s'exprimant en allemand d'abord, puis en français ensuite, les belles paroles suivantes:

**Allocution de M. le Dr Lorétan, conseiller d'Etat du canton du Valais**

Monsieur le Président,  
Messieurs les membres  
des organes dirigeants  
de l'Union,  
Messieurs les délégués  
des Caisses affiliées,

La Direction des Caisses Raiffeisen Suisses a eu l'extrême amabilité d'inviter le Gouvernement du canton du Valais

à participer au Congrès Raiffeiseniste de cette année, à Zermatt.

C'est avec empressement que notre Gouvernement a répondu à cette gracieuse invitation. Il m'a chargé de vous en remercier sincèrement et de vous apporter, Messieurs, son salut de bienvenue sur le sol valaisan.

Etant membre de la Caisse Raiffeisen de Loèche, c'est pour moi un plaisir tout particulier de pouvoir apporter ainsi aux Raiffeisenistes suisses, le salut du Gouvernement valaisan et ses vœux de cordiale bienvenue.

Messieurs,

Le Gouvernement de notre canton vous connaît bien, vous et votre organisation. Il sait quelle activité bienfaisante votre Union a exercée durant plus de 25 ans déjà pour une des classes les plus importantes de notre population. L'année dernière, à St-Gall, à l'occasion du premier jubilé de votre Union, les plus hautes autorités du pays sont venues vous témoigner leur reconnaissance pour les estimés services que les Caisses Raiffeisen ont déjà rendus à la classe moyenne de notre pays et pour tout ce qu'elles ont fait pour le crédit agricole en Suisse. En voulant faire ressortir encore ici l'importance sociale et économique des Caisses Raiffeisen Suisses, je ne ferais donc qu'une oisive répétition. Aussi n'ajouterais-je que quelques pensées particulières à ce sujet.

Si les Caisses Raiffeisen sont utiles sur le plateau, elles le sont bien davantage encore dans les régions alpestres. Oui, ces organisations sont des œuvres sociales de haute importance dans les villages montagnards. Cette œuvre sociale a une double portée. D'abord parce qu'elle permet aux habitants des villages éloignés de se procurer sur place, à des taux raisonnables, sans gros frais de déplacements et sans dépenses spéciales, les crédits nécessaires pour l'exploitation de leurs entreprises. D'autre part, l'existence d'une Caisse Raiffeisen dans un village montagnard pousse la population à l'économie en lui permettant de placer son épargne et de se constituer ainsi quelques réserves pour les jours de besoins et les heures de crise. Maints capitaux qui se seraient dissipés comme la fumée s'envole sous le souffle du vent peuvent être rendus productifs ainsi pour le bien de la population toute entière.

Messieurs ! Le développement qu'a pris l'épargne auprès de toutes les Caisses en général et auprès des Caisses des villages alpestres en particulier, justifie d'éclatante façon ce que je viens de vous dire. L'émancipation et la prospérité économique d'une nation dépendent dans une large mesure de l'esprit d'épargne de son

peuple. Dans les Caisses Raiffeisen nous possédons l'œuvre d'entraide mutuelle dont notre peuple avait besoin pour ne pas succomber dans l'âpre lutte qu'il doit soutenir pour son existence.

Les conditions d'existence des populations montagnardes seraient devenues intenable, sans les actions de secours qui ont été prises par la Confédération et les cantons, dans le sens de la motion Baumberger. Il ne faut pas oublier cependant qu'au premier rang des mesures à prendre, il faut placer toujours l'action de secours que la population peut se donner elle-même par le moyen d'organisations d'entraide mutuelle et de défense personnelle de ses intérêts.

Ce que je viens de vous dire, Messieurs, vous prouve combien nous apprécions hautement l'activité des Caisses Raiffeisen, et je tiens aujourd'hui, devant cette assemblée de l'Union, à exprimer au grand pionnier du Raiffeisenisme dans votre canton, à M. le chanoine Werlen l'expression de notre reconnaissance profondément sentie.

Messieurs,

Je ne veux pas abuser plus longtemps de votre temps trop précieux. Comme le «*Messenger Raiffeisen*» l'a dit, vous êtes venus en Valais, à Zermatt, pour montrer aux Valaisans combien vous les admirez d'avoir si bien su appliquer l'idée de l'entraide mutuelle dans le domaine du crédit, et pour témoigner votre sympathie particulière à notre peuple qui doit lutter si péniblement pour son existence. Je vous en remercie, Messieurs ! Ces témoignages de sympathie sont pour nous un encouragement. Ils nous aideront à continuer dans la voie commencée et à marcher de l'avant. Je puis vous assurer, Messieurs, que le Gouvernement cantonal ne néglige rien de ce qui peut être fait pour contribuer au progrès matériel, moral et intellectuel du Valais. Si vous faites une excursion dans notre canton, vous aurez de multiples occasions de vous en convaincre. Mais ce développement rapide nécessite des grands sacrifices financiers pour le canton et nous ne pourrions à l'avenir soutenir cet effort continu que si chaque individu nous apporte sa collaboration dans la mesure de ses moyens et de ses capacités. Nous savons que nous pouvons compter à cette occasion sur l'appui des Caisses Raiffeisen et de leurs membres. Les Caisses Raiffeisen ne poursuivent pas un but spéculatif; leur activité a un caractère d'utilité publique exactement comme celui des administrations cantonales.

Je termine, Messieurs, en vous renouvelant mes vœux de cordiale bienvenue dans notre canton. Puisse aussi le mouvement Raiffeiseniste se développer et prospérer toujours.

—o—

Ces belles paroles du représentant du Gouvernement valaisan sont accueillies par les applaudissements prolongés de l'assistance.

M. le président Liner remercie chaleureusement l'orateur et on passe à l'élection du Bureau de l'assemblée. Sont proposés et nommés par acclamations:

*Président* : **M. Scherrer**, député à Niederhelfenschwil (St-Gall), vice-président du Comité de direction de l'Union.

*Secrétaire* : **M. Heuberger**, secrétaire de l'Union, à St-Gall.

*Scrutateurs* : **MM. Adam**, Allschwil (Bâle-Campagne),

**Decoppet**, La Sarraz (Vaud),

**Ebner**, Kippel (Valais),

**Rupper**, Bichelsee (Thurgovie).

*Traducteur* : **M. Serex**, reviseur de l'Union, à St-Gall.

\*\*

Le rapport de l'Union pour l'exercice 1928 a été adressé à toutes les Caisses affiliées. En complément, M. Liner, président de l'Union donne encore lecture du rapport de gestion suivant, qui est ensuite présenté en français par M. Goulay :

#### Rapport de gestion pour 1928

En embrassant d'un coup d'œil le vingt-sixième exercice de notre Union nous éprouvons autant de joie que ces dernières années à constater de nouveaux progrès du mouvement Raiffeiseniste suisse.

Le jubilé des vingt-cinq premières années de l'Union, célébré magnifiquement à St-Gall, il y a une année, a eu d'heureux effets et l'écho s'en est propagé dans l'ensemble de notre faisceau national et même bien en dehors de celui-ci. C'est à cette occasion que pour la première fois, les autorités supérieures de notre pays ont reconnu les Caisses Raiffeisen et leur activité, et cela n'a pas seulement rempli d'une grande satisfaction leurs membres et amis, mais encore cela a arraché à des milieux jusqu'alors réfractaires aux idées de Raiffeisen cet aveu: que l'avenir appartient au crédit coopératif agricole compris dans le sens et selon l'esprit de Raiffeisen.

Nous voyons un premier résultat de cette puissante manifestation, dont on a rappelé le souvenir ce printemps dans des centaines d'assemblées générales de Caisses, dans les chiffres d'affaires de l'exercice écoulé.

Le rapport annuel vous a été adressé il y a quelque temps, de sorte que nous pouvons nous borner à relever quelques points seulement et à y ajouter quelques considérations.

En 1928, il est entré dans l'Union 28 nouvelles Caisses qui se répartissent entre dix cantons; il n'y a pas eu de sor-

tie à enregistrer. Cet accroissement qui correspond à ceux des années précédentes, porte le nombre de nos Sections à 463; nous nous approchons ainsi de la moitié du nombre des mille Caisses Raiffeisen dont l'existence est envisagée comme possible dans notre pays. C'est dans les cantons d'Argovie, de Berne et du Valais que l'on a travaillé d'une manière particulièrement active à la propagation de ces institutions: Nous devons de nouveau une série de nouvelles fondations à nos infatigables collaborateurs et amis: MM. le chanoine Werlen, à Sion, président de la Fédération du Haut-Valais; Puipe à Sierre, membre du Conseil de surveillance de l'Union; MM. les curés Raemy, à Morlon (Fribourg); Bianchi, à Genève; Montavon, à Boécourt, membre du Conseil de surveillance de l'Union; M. le pasteur Fischer, à Innertkirchen; puis M. le vétérinaire Flück, à Unterseen; M. le Dr Howald, collaborateur scientifique de l'Union Suisse des Paysans, à Brougg et tout spécialement enfin, M. le Dr Stadelmann, président de notre Conseil de surveillance. Nous nous réjouissons vivement de voir le vœu émis à l'assemblée générale de 1904, par le conseiller national bernois de Steiger, se réaliser aujourd'hui et MM. les curés et MM. les pasteurs, inspirés par une très louable compréhension de la vie sociale, rivaliser de zèle pour procurer à leurs paroisses les bienfaits découlant de ces institutions d'utilité publique que constituent nos Caisses locales d'épargne et de crédit mutuel. En remerciant très chaleureusement tous ces champions de notre cause, nous souhaitons d'autre part la plus cordiale bienvenue dans notre faisceau national aux 28 nouvelles Sections.

Le nombre des membres individuels de nos Caisses a augmenté de 2,610 unités, et dépasse maintenant 40,000, c'est-à-dire l'effectif d'un corps d'armée.

Les dépôts confiés à l'ensemble des Caisses Raiffeisen Suisses se sont accrus de plus de 20 millions de francs. Une pareille augmentation annuelle n'avait encore jamais été enregistrée jusqu'ici; elle porte le montant de ces dépôts à fr. 216 millions, chiffre qui correspond au bilan d'une Banque Cantonale moyenne. Les totaux du mouvement d'affaires, de 494 millions s'approchent d'un demi-milliard, et les bénéfices de 688,000 francs portent les réserves à 6,1 millions. La proportion de ces bénéfices montre que l'on pratique, en général, une politique des taux fidèle à un sain idéalisme et en même temps à de judicieux principes commerciaux pour assurer aux Caisses une situation solide et durable par un accroissement normal des réserves. Les

comptes annuels ayant été établis avec un empressement digne de louanges, on a pu, pour la première fois, extraire des comptes de profits et pertes le montant des frais généraux et celui des impôts pour l'ensemble des Caisses. Les dépenses d'administration qui représentent en moyenne le 0,38 pour cent des sommes des bilans démontrent le désintéressement souvent remarquable des organes dirigeants des Caisses et le montant des impôts qui correspond à peu près au 25 pour cent de celui des bénéfices nets montre que les Caisses Raiffeisen paient aussi largement leur tribut au fisc.

La Caisse Centrale s'est développée d'une manière très satisfaisante; elle se révèle toujours plus comme le joyau de toute l'organisation, comme la mère nourricière de l'activité toujours plus étendue et fructueuse.

La somme du bilan a augmenté de 3,8 millions et s'élève à 24 millions et demi, tandis que le mouvement, ensuite d'une nouvelle augmentation de 20 millions, a atteint dans sa forme simple 372 millions. Ensuite de l'augmentation du bilan, le bénéfice brut est aussi un peu plus élevé que l'année précédente et se monte à fr. 150,618,77. Les autorités de l'Union vous proposent d'en attribuer 75,000 aux parts d'affaires sous forme d'un intérêt à 5 pour cent 10,000, en amortisation de l'immeuble de l'Union, 60,000 aux réserves et de porter le reste, soit fr. 5 mille 618,77 à compte nouveau. Après cette répartition, le fonds de réserve atteindra fr. 360,000, ce qui veut dire qu'il est encore très modeste et que, pour correspondre aux chiffres du bilan, il est susceptible de se développer et d'arriver à un montant beaucoup plus élevé.

Proportionnellement aux sommes du bilan, les frais généraux ont diminué quelque peu et se montent, pour la Caisse Centrale seule, à 0,30 pour cent et pour le service des révisions à 0,25 pour cent, totale 0,55 pour cent contre 0,60 pour cent l'année précédente. Ainsi il a été consacré fr. 47,000 aux révisions, c'est-à-dire à rétribuer l'activité spécialement déployée au service et dans l'intérêt particulier des Caisses affiliées. Les frais du jubilé de l'Union ne sont pas contenus dans le compte officiel de P et P.; ils ont été prélevés du compte spécial créé à cet effet. Ces frais se sont élevés à 25 mille francs en chiffres ronds, dont la moitié environ se rapportent à la publication du mémoire historique. Ces dépenses extraordinaires ont constitué un bon placement dont les fruits peuvent déjà se voir aujourd'hui.

Les organes directeurs de l'Union s'efforcent constamment de mettre les offices centraux et en particulier la Caisse Cen-

trale toujours plus et toujours mieux au service des Caisses affiliées. Quand cela va bien pour l'organisme central, ses membres, les Caisses locales, en bénéficient tout naturellement. C'est ainsi qu'en présence du résultat satisfaisant de l'exercice, les autorités de l'Union ont décidé d'abaisser d'un quart pour cent le taux des comptes-débiteurs, sans diminuer celui des créanciers. Ce n'est pas sans avoir pris sérieusement en considération l'accroissement futur du fonds de réserve que la Direction de l'Union a réduit ainsi la marge des taux dans une mesure telle qu'il n'est guère possible d'envisager de nouvelles réductions de longtemps.

De même qu'en ces dernières années, nous avons le plaisir de constater que les relations entre les Caisses et l'Union ont été presque sans exception agréables et amicales. Là, où il y eut exceptionnellement des différends, ce fut seulement parce que les organes de l'Union intervinrent énergiquement, conformément à leur devoir, pour faire respecter les principes fondamentaux de Raiffeisen, c'est-à-dire sur des points qui ne se prêtent à aucune concession. Quelques innovations dictées par l'expérience dans le domaine des révisions, ont occasionnellement donné lieu à des discussions particulières. Les mesures prises par l'Union dans l'intérêt bien entendu de l'ensemble du mouvement se sont révélées presque toujours et partout comme étant perspicaces et bien fondées. Les rapports entre l'Union et les Caisses ne doivent pas être ceux qui existent entre supérieurs et subordonnés, mais ceux d'amis et de collaborateurs. Ainsi les ouvriers de la même œuvre marcheront de l'avant et se sentiront membres d'une grande famille où chacun se réjouit de la prospérité des autres. Les organes de l'Union ont particulièrement à cœur de développer et de fortifier ces rapports de confiance réciproque, non seulement parce que l'activité joyeuse élève et que les fruits d'une collaboration fidèle en deviennent plus beaux, mais aussi parce que la force d'expansion de l'ensemble du mouvement en est considérablement accrue.

Chers Raiffeisenistes,

L'année écoulée nous a fait réaliser de notables progrès qui ont dépassé les prévisions; elle nous a fait connaître au dehors et nous apporte des approbations d'une très grande importance. Si à côté de membres forts, nous en avons aussi de faibles et si notre organisation n'est évidemment pas parfaite, elle ne s'en présente pas moins à nous comme un édifice solide, sain et bien adapté à sa destination. Mais en grandissant, cette œuvre rencontre une opposition qui quoique souvent peu perceptible s'est aussi renforcée.

Plus qu'autrefois, l'activité des Caisses et leur Union est observée, critiquée, surveillée de près sans peut-être qu'on s'en doute. Il faut faire honneur à ses obligations: plus la considération dont on jouit est grande et plus grands sont aussi les devoirs que l'on a assumés vis-à-vis des membres et du public. Plus que jamais il s'agit de poursuivre le but qui nous est fixé en demeurant fidèles aux statuts et aux principes, et de faire honneur à ceux qui ont combattu avant nous. Des sommes de bilan élevées, de grands chiffres d'affaires et de beaux bénéfices imposent doublement le devoir de se vouer dans une mesure toujours plus grande à la sollicitude pour les petits et les faibles. Ce n'est pas par une publicité encombrante, ni par une grande réclame, mais c'est surtout par une administration irréprochable que nous voulons vaincre l'opposition. Les obstacles sont utiles, peut-être même nécessaires; ils entretiennent constamment la vie du mouvement, ils stimulent le courage et rendent les esprits toujours plus vigilants et zélés dans l'accomplissement du devoir. Le mouvement Raiffeiseniste suisse est arrivé à un tel degré de développement qu'il devient un facteur important de la vie économique et entre en contact étroit avec la législation. De même que nos superbes montagnes s'élèvent librement vers le ciel, nous voulons que nos Caisses puissent déployer librement et sans entraves leur bienfaisante activité. Nous n'exigeons ni privilèges, ni faveurs; tout ce que nous demandons des pouvoirs publics, c'est d'être traités avec justice, équité et bienveillance.

Lorsque le campagnard a eu une bonne année de récoltes, il remercie en premier lieu la Providence, l'Auteur de toute grâce excellente et de tout don parfait. Nous aussi, en clôturant le vingt-sixième exercice, nous élevons tout d'abord nos regards en haut. Nous évoquons ensuite dans un sentiment de reconnaissance le souvenir de Raiffeisen, le père des coopératives de crédit mutuel, basées sur l'entraide et l'amour du prochain; nous adressons aussi l'expression de notre gratitude au champion suisse de cette noble cause, M. le curé Traber. Nous exprimons enfin de chaleureux et sincères remerciements aux 4,000 membres des organes dirigeants de nos Caisses, qui, comme des abeilles diligentes, ont collaboré à l'œuvre Raiffeiseniste suisse et lui ont fait faire de nouveau un vigoureux pas en avant. Nous remercions le personnel du Bureau Central pour son travail assidu et consciencieux qui a contribué au beau résultat de l'exercice.

Les objets essentiels de notre programme pour l'avenir doivent toujours être de nous développer normalement au dedans et au dehors et d'éveiller en

même temps et de propager continuellement le véritable esprit Raiffeiseniste. Ainsi la forme extérieure et la grandeur de nos institutions correspondront toujours et partout à leur capacité interne et l'œuvre Raiffeiseniste qui s'est étendue jusque dans les hautes vallées les plus reculées procurera toujours plus de bénédictions à notre cher pays !

\*\*

*L'ordre du jour appelle le*

### Rapport du Conseil de surveillance

Il est présenté par M. le Dr Stadelmann, président du Conseil de surveillance; M. Puippe, membre de ce même Conseil en donne lecture en français:

Monsieur le Président,  
Messieurs les invités,  
Messieurs les délégués,  
Chers Raiffeisenistes,

Chaque année, les délégués des Caisses se réunissent quelque part dans notre pays, en un Congrès Raiffeiseniste. Vous êtes venus, cette année, jusque dans l'autre des hautes Alpes valaisannes, afin de témoigner votre sympathie et votre reconnaissance à la communauté Raiffeiseniste valaisanne pour leur attachement et leur fidélité à notre organisation nationale. Vous aurez aussi le privilège, à cette occasion, de monter jusque sur les hauteurs du Gornergrat pour jouir pendant quelques instants, — libérés des soucis et des peines quotidiennes, — des beautés de la nature et de la magnificence reposante des hautes Alpes.

Mais, avant le plaisir, vient le travail.  
Messieurs les délégués,

Vous êtes réunis pour prendre connaissance des rapports des organes de l'Union sur la marche de votre Fédération Nationale et sur l'activité de la Caisse Centrale. Chaque Caisse a déjà reçu le rapport annuel pour l'exercice 1928. M. le président de l'Union vous a présenté, il y a un instant, le rapport de gestion. Au Conseil de surveillance incombe la tâche de rapporter sur l'activité du Comité de direction et du Bureau de l'Union.

Le Comité de direction a tenu en 1928 quatre laborieuses séances, toutes en commun avec le Conseil de surveillance. Lors de ces réunions, il s'est fait présenter des rapports étendus par l'Administration du Bureau Central sur les affaires courantes de l'Union et de la Caisse Centrale et a pris toutes les dispositions circonstancielles utiles. Pas moins de 45 tractanda (la plupart se subdivisant souvent en plus de dix questions subsidiaires) ont été traitées et résolues.

Je puis vous dire, par exemple, que dans ses séances, il a accordé aux Caisses, en plus du crédit normal statutaire, 46 crédits spéciaux, pour une somme globale de fr. 1,789,000.

Un travail considérable du Comité de direction est aussi celui que nécessite l'étude des rapports de révision des Caisses locales, surtout lorsque ces rapports contiennent des observations importantes. Les organes de l'Union se font un devoir d'intervenir directement parfois pour veiller à ce que les principes fondamentaux de Raiffeisen soient toujours rigoureusement observés et appliqués. Le vénérable curé Traber, le pionnier du Raiffeisenisme en Suisse — auquel nous adressons également d'ici un hommage particulier — a apporté intact dans notre pays les idées de Raiffeisen. Notre mission est de maintenir cet esprit de Raiffeisen auprès de nos associations, car nous avons la conviction profonde que c'est seulement sous son égide que les Caisses locales et l'Union Suisse assureront toujours leur existence et leur prospérité. Vous êtes appelés aussi, Messieurs les délégués, comme membres des Comités des Caisses locales, à inculquer dans votre milieu cet esprit de Raiffeisen. Par la collaboration de tous, l'idée du mutualisme dans le domaine du crédit rural fera indéniablement alors de rapides progrès.

Etant donné l'accroissement du nombre des Caisses affiliées et le développement constant des affaires auprès des Sections locales, le pourcentage des révisions effectuées a été inférieur à celui de l'année précédente. Il faut tenir compte aussi que le personnel attaché à ce Service a été particulièrement occupé par le jubilé de l'Union qui a eu lieu l'an dernier. Deux cent nonante-trois Caisses, soit le 63 pour cent ont reçu la visite des inspecteurs. Nous nous appliquerons, dans la mesure du possible, à ce que le coefficient habituel des révisions puisse être atteint de nouveau. Mais il convient de ne pas oublier à ce sujet que la qualité des révisions importe en somme davantage que la quantité. Or, nous nous plaisons à constater que les révisions se font actuellement avec grande compétence et de façon très étendue. Mais le travail de nos inspecteurs n'est pas tout! Les organes locaux ont aussi une tâche à remplir dans cette matière, tâche qui consiste à veiller à ce que les lacunes éventuellement constatées soient immédiatement et complètement régularisées. A ce moment-là seulement les révisions atteindront le but qu'elles poursuivent et préserveront les Caisses et leurs membres de toutes difficultés et de tous dommages, en assurant le développement régulier et la prospérité de nos institutions.

Bien convaincue de l'importance des révisions, l'Union n'a pas hésité à prendre encore à sa charge, l'année dernière, la majeure partie des frais de révisions. Les Caisses affiliées ont bénéficié ainsi d'appréciables avantages.

J'ai à vous parler encore de la Caisse Centrale.

Le Conseil de surveillance a procédé, par délégations, à des révisions auprès de la Centrale et s'est tenu en rapport constant avec l'Administration afin d'être orienté sur toutes les affaires importantes. L'expertise professionnelle et la révision complète des comptes et bilan ont été exécutées par la Société fiduciaire et de révision (S. A.), à Zoug. Elle a eu lieu avec l'assistance de membres des deux Conseils de l'Union. Un rapport détaillé de la révision a été élaboré par le directeur de la Société fiduciaire, M. Muller. Nous basant sur ce rapport ainsi que sur nos propres constatations, nous pouvons déclarer que l'organisation intérieure est parfaite, que la direction est excellente et que tout le personnel remplit ses obligations de façon compétente et consciencieuse. L'organisation s'est améliorée encore par l'élection d'un chef du bureau adjoint à la Direction de la Caisse Centrale.

D'autre part, le résultat matériel de l'exercice est aussi très satisfaisant. A une élévation importante du chiffre du bilan correspond une majoration normale du bénéfice net qui atteint fr. 150,618,77. Il convient également de souligner que le versement de fr. 200,000, effectué fin 1927 sur le capital social a contribué aussi pour une part importante à cette augmentation de bénéfices. Après paiement de l'intérêt aux parts d'affaires, ce qui nécessite une somme de fr. 75,000, nous prévoyons encore un amortissement de fr. 10,000 sur le bâtiment de l'Union. Cet amortissement se justifie par le fait que nous devons utiliser toujours plus de locaux pour les besoins des différents services de l'Union, de sorte que le produit actuel des loyers va en diminuant. Un apport de fr. 60,000 sera également affecté au fonds de réserve, lequel atteindra ainsi fr. 360,000. Par rapport au capital social versé, les réserves sont donc déjà importantes; par contre, elles sont à considérer comme modestes proportionnellement au capital de garantie, et comme insuffisantes par rapport au chiffre du bilan actuel. Conformément aux statuts, la Caisse Centrale doit être administrée commercialement. Ceci nous oblige à veiller toujours à une dotation rationnelle du fonds de réserve. La proposition des organes de l'Union sur ce point est parfaitement justifiée, et l'apport prévu aux réserves n'a rien d'exagéré.

L'affermissement de la situation de la Caisse Centrale permet à cette dernière d'augmenter les avantages qu'elle procure aux Sections affiliées. De ce fait, l'affermissement de la Centrale est aussi dans l'intérêt direct des Caisses elles-mêmes. L'Union assure non seulement la capacité de paiement nécessaire aux Caisses, mais elle leur procure en même temps des conditions d'intérêts avantageuses qui s'amélioreront encore au fur et à mesure de l'affermissement financier de la Caisse Centrale. C'est ainsi qu'il a été

possible aux organes de l'Union de réduire de un quart pour cent le taux pour le crédit normal statutaire sans modifier aucunement les taux payés aux Caisses créancières. La marge entre les taux est déjà réduite à un minimum. Nous espérons ainsi avoir pu donner satisfaction à tous. En outre, l'Union a continué à favoriser la fondation de nouvelles Caisses et a soutenu particulièrement les Sections débutantes, encore faibles financièrement. Les nombreuses petites Caisses des régions élevées constituent une action de secours directe en faveur de la population montagnarde.

Messieurs les délégués,

Nous pouvons dire en somme que l'année 1928 a été excellente pour l'Union et pour sa Caisse Centrale. Les fêtes jubilaires ont attiré sur nous l'attention du public et nous ont apporté les félicitations et le témoignage de reconnaissance des plus hautes autorités du pays. Le développement extérieur de l'Union a profité avantageusement de ces circonstances. Qu'en est-il du développement intérieur de grande importance aussi ? Nous sommes heureux de constater que dans ce domaine également l'année 1928 a marqué des progrès très réjouissants.

La clémence divine repose sur notre œuvre. Vers Dieu s'élève aussi notre premier sentiment de profonde reconnaissance.

Notre gratitude s'adresse aussi à tous ceux qui collaborent à notre œuvre. A vous tous, Messieurs, qui auprès des Caisses locales avez contribué puissamment à la prospérité de notre œuvre commune. Le Conseil de surveillance présente le témoignage de sa reconnaissance au président de l'Union et à tous les membres du Comité Central pour le dévouement déployé dans l'accomplissement de leur lourde tâche.

Nos remerciements vont aussi à la Direction de l'Union et à l'état-major de ses collaborateurs. Avec prudence et compétence, M. le directeur Stadelmann a continué à gérer notre Centrale. C'est à son adresse dans les transactions avec les fonds publics que nous devons encore une bonne partie du bénéfice réalisé. Avec adresse et énergie, M. Heuberger notre secrétaire général, a présidé à la liquidation des affaires courantes du Secrétariat et de l'Office de Révision. Le nouveau fondé de pouvoirs, M. Egger et les cinq réviseurs ont fourni également un travail assidu et consciencieux, de même que tout le reste du personnel. Tous ont contribué à assurer la gestion d'une entreprise considérable déjà, avec des frais d'administration relativement

modestes. Oui, la Direction et tout le personnel du Bureau Central méritent pour leur travail zélé et consciencieux, la gratitude non seulement des autorités de l'Union, mais aussi celle de l'assemblée générale, et celle de la communauté Raiffeiseniste toute entière !

En conclusion, Messieurs, nous nous référons encore au rapport du Conseil de surveillance du 15 mai 1929, publié dans le rapport annuel de l'Union :

Les comptes et le bilan concordent exactement avec les livres et différentes pièces justificatives. Le contrôle effectué des portefeuilles, des effets et des fonds publics, des relations avec les Caisses affiliées, les banques, les coopératives et les particuliers ne donne lieu à aucune remarque. L'administration et la comptabilité générale peuvent être considérées comme excellentes à tous points de vue.

Messieurs les délégués,

Le Conseil de surveillance vous propose de voter les résolutions suivantes :

1. Le bilan et le compte de profits et pertes présentés sont adoptés, et décharge est donnée aux organes responsables.

2. Le bénéfice net réalisé de fr. 150 mille 618 fr. 77 est à utiliser comme suit :

Fr.	
75,000	pour le paiement de l'intérêt maximum de 5 % aux parts sociales,
10,000	pour un amortissement sur le bâtiment de l'Union ;
60,000	comme apport au fonds de réserve ;
5,618,77,	solde à reporter à compte-nouveau.

3. Des remerciements particuliers sont adressés au Comité-directeur, aux fonctionnaires, aux réviseurs et au personnel du Bureau Central pour le travail consciencieux qui a été fourni.

\*\*

Le président ouvre ensuite la discussion sur les deux rapports présentés ainsi que sur les propositions faites concernant l'utilisation du bénéfice. Personne ne demandant la parole, l'assemblée adopte à mains levées, à l'unanimité, les propositions du Conseil de surveillance.

L'ordre du jour appelle maintenant le tractandum numéro 6, soit la conférence de M. le Dr Stadelmann, président du Conseil de surveillance sur « La révision du Code fédéral des obligations, en ce qui concerne les sociétés coopératives ».

Etant donnée l'heure avancée, le président propose le renvoi en faisant alors figurer cette importante conférence dans le programme de la soirée de réception, ce que l'assemblée s'empresse d'accepter. (En conséquence, la dite conférence a été donnée le soir à la réunion allemande, par le Dr Stadelmann. Dans la réunion

romande, à 8 heures et demie, à l'Hôtel de Zermatt, M. le curé Montavon, membre du Conseil de surveillance, donna également lecture d'une adaptation en français de ce même exposé).

Nous publierons dans un prochain numéro du « Messager Raiffeisen », cette intéressante étude de M. le Dr Stadelmann.

M. le Dr Stadelmann a été vivement remercié pour son travail, et sur sa proposition, les délégués se sont empressés de voter à l'unanimité la résolution suivante :

### Résolution

« L'assemblée des délégués de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel, réunie à Zermatt, en présence de 720 délégués, représentant 480 coopératives de crédit avec 40,000 membres, approuve la conception admise par le projet révisant le Code fédéral des obligations en ce sens qu'il définit la motion de la vraie forme coopérative.

L'assemblée se prononce pour le maintien de la responsabilité personnelle et solidaire comme règle normale, car cette garantie constitue l'âme de la vraie coopérative. L'assemblée demande aussi la révision obligatoire par des experts professionnels, pour les coopératives de crédit, et en connexion avec cette révision de loi une réduction des taxes d'inscription au Registre du commerce pour les coopératives ».

—o—

### Discussion générale

M. Fluck, président de la Fédération des Caisses Raiffeisen de l'Oberland-Bernois prend la parole pour remercier les organes de l'Union d'avoir bien voulu donner suite au vœu qu'il avait formulé l'an dernier, à St-Gall, tendant à accorder des facilités aux petites Caisses nouvellement fondées. Il est heureux de constater que l'Union a été en mesure de réduire de  $\frac{1}{4}$  % le taux non seulement pour les nouvelles Caisses, mais pour toutes les Caisses débitrices, tout en laissant au même niveau les taux-créanciers. L'Union a droit ainsi aux remerciements des Caisses affiliées et spécialement à ceux des nouvelles Caisses.

Personne ne demandant plus la parole, le président clôture les débats à 6 h. 30, en invitant les délégués à profiter largement de leur séjour dans le Val St-Nicolas pour jouir pleinement de ses innombrables beautés naturelles. Il invite tout le monde à passer encore quelques heures de délassement et de franche cordialité entre amis et entre Confédérés, afin de rentrer ensuite en emportant un souvenir inoubliable du Valais !

## La Soirée de Réception

En sortant de l'assemblée, les délégués gagnèrent leurs hôtels pour prendre leurs cantonnements pour la nuit. La délégation romande loge presque entièrement au Zermatterhof, sauf les Vaudois qui, étant donné leur nombre (ils sont près de 100) occupent tout l'Hôtel Beau-Site, qu'ils imprègnent ce soir de l'esprit du terroir et du souffle du Léman.

Zermatt, avec ses mazots rustiques et au-dessus, la masse altière du Cervin, crée une atmosphère reposante. Nous visitons le musée et le jardin alpin, ainsi que le cimetière où reposent les premières victimes du Cervin. Une animation inaccoutumée règne partout. Zermatt donne ce soir l'impression d'un campement Raiffeiseniste. Les délégués, l'insigne de fête à la boutonnière, circulent dans les rues étroites. On en voit qui s'apostrophent cordialement et qui se serrent chaleureusement la main. Il est en effet des délégués auxquels on pourrait décerner un chevron d'ancienneté et qui finissent par être connus d'un bout de la Suisse à l'autre. Mais chaque Congrès voit arriver aussi des figures nouvelles: les habitués se chargent de les présenter, et la glace est vite rompue.

A 8 h. et demie commence déjà le second acte du Congrès: la soirée de réception. Vu la participation considérable et à défaut d'une salle présentant une surface suffisante pour caser tout le monde les organisateurs se sont vus forcés pour la première fois et à leur grand regret de faire une séparation. Pendant que les alémaniques se réuniront au nombre de plus de 400 dans la grande salle du «Victoria» qui se révéla même trop petite pour les contenir tous, les Romands, au nombre de 200 environ en firent autant dans la coquette salle de l'Hôtel de Zermatt, décorée et pavoisée spécialement pour la circonstance.

—o—

### La soirée romande

M. Golay, le très sympathique représentant des Vaudois dans le Comité de direction de l'Union salue les délégués en leur souhaitant une cordiale bienvenue au nom des Comités centraux et en son nom personnel. Il exprime toute la joie qu'il ressent de se trouver en Valais, cette belle province de notre empire Raiffeiseniste. M. Golay a également des mots aimables pour les dames, auxquelles il adresse un souhait particulier de bienvenue. Elles seront ce soir l'ornement de notre réunion comme elles sont la joie de nos foyers.

Pour que la réunion ait bien un cachet valaisan, M. Golay propose de nommer comme major de table M. Puippe, le très populaire et très remuant représentant du Valais dans les Comités centraux. L'assemblée s'empresse d'approuver cette proposition en faisant une ovation toute

particulière à M. Puippe qui prend alors le sceptre de la présidence. Avec tact et amabilité, dans une charmante improvisation, M. Puippe remercie tout d'abord les délégués au nom des Valaisans de ce qu'ils sont accourus si nombreux de tous les coins de la Suisse romande dans la pittoresque vallée de Zermatt. Il parle ensuite avec amour et enthousiasme du Valais, de ses vieilles traditions, de son peuple. M. Puippe trouve des mots appropriés pour les délégués de tous les différents cantons, pour les Jurassiens, pour les Fribourgeois, pour les Genevois, sans oublier aussi nos amis tessinois.

Comme il avait été convenu l'après-midi, M. le curé Montavon, directeur de la Fédération du Jura-Bernois et membre du Conseil de surveillance de l'Union, donna lecture de l'adaptation française du bel exposé de M. le Dr Stadelmann, sur la révision du Code fédéral des obligations. L'assemblée a écouté cette plaidoirie avec attention et a voté à l'unanimité la résolution reproduite plus haut.

La série des toasts est ouverte par M. l'abbé Raemy, président de la Fédération des Caisses du Fribourg romand qui prononça un discours pétillant de finesse et de verve. En apportant le salut de la délégation fribourgeoise, M. Raemy dit le plaisir qu'a cette dernière de se trouver en Valais, car les Fribourgeois et les Valaisans ont toujours eu des sympathies communes. J'aime les Caisses Raiffeisen dit M. Raemy, parce qu'elles moralisent et parce qu'elles permettent que le devoir et l'honnêteté puissent avoir en quelque sorte une valeur banquable. J'aime les assemblées comme celles de ce jour, parce qu'elles font tomber les préjugés, parce qu'elles créent la communion des idées, et parce qu'elles unissent toujours. Si les combats ont cessé sur les champs de bataille, la lutte se poursuit toujours dans le domaine économique. Il faut s'armer pour soutenir cette lutte quotidienne; il faut se grouper et former «l'armée du bien», qui nous permettra de surmonter les difficultés qui pavent notre route. La force d'une nation repose dans la valeur morale et économique des seuls individus. Comme l'a si bien dit Luzzatti. L'éminent homme d'Etat italien, la solution de la question sociale dans les campagnes repose dans la fondation de Caisses d'épargne et de crédit mutuel. M. Raemy termine en portant son toast à tous ceux qui veulent le progrès économique et moral de notre peuple et à la prospérité des Caisses Raiffeisen.

Ces belles paroles de l'éminent pionnier Raiffeiseniste en terre fribourgeoise sont vivement applaudies par l'assistance qui entonne en son honneur, accompagné par

l'orchestre, le «rang des vaches», l'hymne national de la Gruyère, patrie de Monsieur Raemy.

M. Heuberger, le toujours dévoué secrétaire de l'Union a voulu aussi être avec les Romands ce soir. Une malheureuse extinction de voix l'empêche de parler. Il prie M. le président d'exprimer en son nom aux délégués sa joie et sa satisfaction. Il adresse à tous, un cordial salut et en particulier à la délégation du Tessin, formée par deux délégués de l'unique Caisse de Sonvico.

S'exprimant dans la mélodieuse langue de Dante M. le curé Rovelli, (Sonvico Tessin), remercie et apporte avec chaleur, le salut de nos amis de l'autre côté du Gothard.

C'est ensuite au tour de M. le conseiller national valaisan Germanier, de Grange, à prendre la parole. Il a emporté une impression profonde de la séance administrative de l'après-midi et a été frappé par la confiance et l'enthousiasme que manifestent tous les Raiffeisenistes pour leur œuvre. Il a reçu aujourd'hui le baptême du feu et sera à l'avenir un Raiffeiseniste toujours plus convaincu. M. le conseiller national Germanier termine en remerciant l'Union pour tout ce qu'elle a fait pour les Caisses valaisannes et par elles, pour le peuple valaisan tout entier.

Le salut de la délégation vaudoise est apporté par M. Matthey, député à Revelles qui d'une belle voix de ténor chante une chanson du terroir, et celui de la délégation genevoise, par M. l'abbé Bianchi, à Avusy, le vaillant chef du mouvement dans le canton de Genève. M. le conseiller d'Etat Loretan qui avait tenu aussi à venir honorer un instant la réunion de sa présence, a pris encore la parole pour renouveler aux Caisses l'assurance de l'appui du Gouvernement. Ce ne sont pas seulement des paroles que je sème au vent, s'écrie l'éminent conseiller, mais des paroles qui seront suivies d'actes. Si un malaise s'est présenté dernièrement au sujet de l'application de certaine loi, les Caisses Raiffeisen ne doivent pas croire qu'elles ont été particulièrement visées par les mesures prises. Le rôle du magistrat est d'appliquer la loi et de faire respecter la Constitution. M. le conseiller d'Etat Loretan se déclare dores et déjà favorable à une révision de la loi sur le timbre, et si une demande lui est présentée dans ce sens, il l'examinera avec bienveillance. Le Gouvernement sait trop bien quelle activité bienfaisante exercent les Caisses Raiffeisen pour qu'il veuille entraver leur développement. Les efforts que fait actuellement le Valais en vue de son développement nécessitent de gros sacrifices dont chacun doit prendre sa juste charge. Le distingué magistrat termine en levant son

verre à la prospérité du mouvement Raiffeiseniste.

Il nous est malheureusement impossible de donner un aperçu complet de tous les discours prononcés au cours de la soirée, mais qu'il nous soit permis de dire que tous les orateurs ont été très goûtés et très applaudis. Des chants patriotiques valaisans, vaudois et fribourgeois; des productions de l'orchestre de l'hôtel et du «Chœur des guides de Zermatt» que dirige le musicien et compositeur de talent qu'est M. le curé Brantchen, ont agrémenté aussi cette soirée romande qui a été des plus animées et qui se prolongea assez tard dans la nuit.

Les heures passent toujours trop rapidement lorsqu'on se trouve entre amis. Après avoir rendu un hommage à la Patrie en chantant debout l'hymne national, les délégués se quittent pour prendre un repos bien mérité, en se donnant rendez-vous pour le lendemain.

La soirée romande fut une partie familière dans le vrai sens de ce mot. Elle s'est déroulée dans un atmosphère de cordialité et de gaieté incomparable. Espérons cependant, comme M. Golay en a également exprimé le désir en terminant, que nous pourrions à l'avenir de nouveau tenir ces réunions en commun avec les Suisses allemands.

### La soirée au „Victoria“

La soirée des alémaniques qui avait lieu simultanément à l'Hôtel Victoria, s'est déroulée avec non moins d'entrain, sous la présidence de M. le chanoine Werlen, de Sion. Elle a débuté par un discours de M. Liner, président de l'Union, et qui a souhaité la bienvenue aux invités et aux délégués, qui a adressé un hommage de reconnaissance aux pionniers du mouvement Raiffeiseniste en Valais, en particulier à M. le chanoine Werlen et à Monsieur Puippe, le très estimé membre du Cons. de surv. de l'Union. M. Puippe, a dit le président de l'Union, est un chevalier convaincu du Raiffeisenisme. Ne faut-il pas beaucoup d'idéalisme et de dévouement, pour sacrifier chaque année, comme il le fait, plus de vingt dimanches pour s'en aller jusque dans les vallées les plus reculées faire des conférences, parler de l'importance et de la nécessité des Caisses Raiffeisen. Pèlerin infatigable, et comme St-Jean, ne se nourrissant dans ces occasions que d'eau et de pain sec, M. Puippe fait souvent 3, 4 et 5 heures de marche pour aller prêcher partout la bonne nouvelle!

Parlant comme ne sait le faire qu'un vrai fils de la montagne, M. le chanoine Werlen a apporté le salut des Fédérations valaisannes et du peuple valaisan. Il a su trouver des mots touchants et des

anecdotes plaisantes pour parler du Valais et de son peuple. Une ovation chaleureuse lui a été faite. En termes ardents et d'une belle envolée, M. le conseiller national Escher, de Brigue, a dit ensuite son enthousiasme pour l'œuvre Raiffeiseniste et a brossé un tableau expressif de la situation pénible des populations des vallées alpestres. Parlant du rôle de l'Etat vis-à-vis des Caisses de Crédit Mutuel, M. le conseiller national Escher estime qu'une association qui, comme l'Union des Caisses Raiffeisen, a fait autant pour l'amélioration des conditions d'existence matérielle et morale du peuple a droit non seulement à une «neutralité bienveillante» de la part du Gouvernement, mais à son appui effectif. Après que M. le Dr Stadelmann ait eu présenté sa conférence sur la révision du Code fédéral des obligations et que l'assemblée ait eu voté la résolution demandée, M. le Dr Howald, représentant du Secrétariat des paysans, à Brougg, a apporté encore aux délégués le salut de l'Union Suisse des Paysans.

Des productions d'orchestre et du Chœur des guides de Zermatt ont également constitué une agréable diversion aux discours.

L'hymne national chanté par l'assistance a terminé la réunion.

## L'excursion au Gornergrat

Le mardi matin, au petit jour, tout le monde est sur pieds pour l'excursion classique au Gornergrat. Le temps est merveilleux. Au ciel, pas un seul nuage. Dès 5 heures et demie du matin, dispos et joyeux, les délégués s'engouffrent dans les élégantes petites voitures du Zermatt-Gornergrat. Vu l'affluence, les délégués du Valais avaient été invités à devancer le programme établi et avaient déjà fait l'excursion le lundi matin. D'autres délégués ont également fait la montée déjà la veille, dans la soirée. De cette façon, tout le monde peut être assez aisément transporté ce matin en quatre convois successifs. A mesure qu'on s'élève au moyen de cette ligne à crémalière, qui est la plus haute à ciel ouvert de l'Europe, nous voyons se dérouler devant nos yeux un panorama sans cesse renouvelé. Lentement, on monte dans les bois de mélèze d'abord, puis dans les éboulis tapissés par de belles fleurs alpestres ou domine le rhododendron. C'est un défilé de cascades, de gorges profondes où mugit un torrent. La vue augmente bientôt d'intensité et ce voyage d'une heure et demie prépare bien à l'éblouissant spectacle qui nous attend à l'arrivée.

Nous voici maintenant sur le belvédère du Gornergrat, sommet entièrement isolé au milieu des glaciers et des cimes. C'est une vision absolument féérique, indescrip-

tible. Par ce temps splendide, rien ne vient couper ce panorama unique, un des plus beaux certes que la nature puisse mettre devant des yeux humains. D'ici, rien n'arrête la vue, et cette vision circulaire qui s'étend sur des centaines de kilomètres peut développer toute sa magnificence. Au-dessous de nous s'étendent les glaciers avec leurs vagues immobilisées et leurs récifs azurés, puis à l'infini, c'est toute la suite des pointes hérissées et des massifs aggressifs des 3,000 mètres qui mordent l'horizon et que le soleil illumine maintenant de tout l'éclat de ses premiers rayons...

On ne peut qu'admirer, admirer encore, et en présence de toutes ces merveilles nous sentons l'enthousiasme et l'émotion nous étreindre. Ce que l'homme est petit devant l'immensité de la nature!

Dans la grande salle à manger du château-fort qu'est l'Hôtel Gornergrat, les délégués font ensuite honneur à une substantielle collation, gracieusement offerte par l'Union et dégustent un excellent vin d'honneur, don des deux Fédérations valaisannes.

M. le chanoine Werlen va prendre encore la parole. Chacun s'empresse. Du fond de salle où nous sommes placés, nous apercevons sa belle tête de prêtre s'encadrant dans la fenêtre et se découpant fortement dans le bleu du ciel. Il

ya un instant nous cherchions bien gauchement à mettre des noms sur tous les massifs que nous apercevions. M. Werlen va nous y aider très habilement et surtout très spirituellement:

### Discours de M. Werlen

Mesdames et Messieurs,

Lorsque le maître d'école donne sa première leçon de géographie, il conduit ses élèves en dehors du village, sur un mamelon, pour leur montrer les environs et pour leur donner les premières explications utiles. Je ferai aussi le régent un instant et me permettrai de vous considérer tous comme mes élèves appliqués. Je vais essayer ensuite de vous montrer, en quelques traits, la corrélation et la parenté étroites qui existent entre les montagnes valaisannes et les Caisses Raiffeisen suisses.

D'où nous sommes placés, nous voyons 19 cimes dépassant 4,000 mètres d'altitude, donc une pour chaque canton qui possède des Caisses Raiffeisen. Nous voulons maintenant les répartir avec équité et justice, sur la base de la somme des bilans:

1. Au Sud, au-dessus de tout, se dresse le Mont-Rose (4638 m.), lourd, imposant, dominateur. Sa parenté avec les Caisses saint-galloises est évidente et pour sacrer complètement cette ressemblance, nous irons jusqu'à changer le nom des deux

pointes de la Ludwigshöhe et Signalkuppe pour les baptiser dorénavant: « Pointe Stadelmann » et « Dent Heuberger ». C'est sans regret que nous donnons notre plus grand géant des Alpes aux Saint-Gallois, dans l'espérance qu'enfin, pour une fois, ils se déclareront contents.

2. A l'Ouest, nous entrevoyons la plus grande sommité des Alpes qui soit entièrement en Suisse, le majestueux Dôme (4554 m.). Comme nous venons de le dire, il est entièrement à nous. Mussolini même n'a encore rien à y commander. Nous en faisons cadeau aux Thurgoviens en signe de reconnaissance de ce qu'ils nous ont donné les Caisses Raiffeisen. Et, de façon à ce que personne, plus tard, ne soit encore tenté de faire ici de mauvais calembours, je déclare publiquement qu'il est maintenant bien à eux et qu'ils peuvent tranquillement l'emporter.

3. A droite du Mont-Rose, se trouve le Lyskamm (4538 m.), géant fourré d'hermine. Il revient aux Soleurois afin qu'ils puissent blanchir leurs « Schwarzbuben » (diabes noirs) et donner plus d'éclat à leur Weissenstein (montagne blanche).

4. Au Nord, se dresse la fière pyramide du Weisshorn- (4512 m.), la plus belle peut-être de toute les montagnes suisses. Nous la donnons aux Argoviens pour leur prouver que nous leur témoignons ainsi plus de bienveillance que leur propre Gouvernement et pour les récompenser d'avoir lutté aussi courageusement pour la défense de leurs Caisses Raiffeisen.

5. A l'Est trône l'inoubliable et unique Cervin (4505 m.), le gigantesque autel de notre Patrie. C'est une montagne de haute renommée que le Cervin. Si éclatante même que soit la gloire de Fribourg, la renommée du Cervin lui tient encore l'apanage. En confiant ce joyau inestimable à nos amis des bords de la libre Sarine, nous leur disons: « Tiens ferme ce que tu as, afin qu'un autre ne t'enlève ta couronne ».

6. Vu d'ici, le Dôme est masqué en partie par le menaçant Täschnhorn (4498 m.). On ne peut vraiment pas se représenter un contraste plus frappant qu'entre la sauvage et sinueuse « Crête du diable » du Täschnhorn et les rives douces et coquettes du bleu Léman. Mais « les extrêmes se touchent », disent les Vaudois. C'est fort juste. Donc, d'après cette géographie Raiffeiseniste, le Täschnhorn revient à nos chers voisins, les Vaudois.

7. La magnifique Dent Blanche marque juste la séparation entre le Haut-Valais et le Bas-Valais. Seuls ceux qui ne sont pas sujets au vertige osent s'attaquer à cette cime haute de 4364 m. Elle nous convient donc, à nous, Valaisans. Nous la gardons, mais nous veillerons alors à ce que son « arête des 4 ânes » disparaisse ou qu'elle soit baptisée autrement.

8. Au loin, à l'occident nous voyons la pointe de l'Épingle « Stecknadelhorn » (4235 mètres) qui perce le bleu du ciel. Comme il y a juste la place pour y passer un de ces rubans que manufacturent si élégam-

ment nos amis de Bâle, cette cime revient incontestablement aux Raiffeisenistes bâlois.

9. Le Castor, qui là-bas monte la garde à la frontière sud-est est une forteresse importante (4230 m.). Pourtant, vue d'ici, elle ne paraît pas très imposante. Elle est un peu comme le mouvement Raiffeiseniste dans le canton de Lucerne, lequel doit se développer encore pour en imposer, vu du Valais.

10. Le Hoberghorn qui pointe là-bas près de l'arête de l'Aiguille (4226 m.), est deux fois plus élevé que la plus grande des Mythen. Que les Schwytzois le prennent donc pour mesurer le développement du mouvement Raiffeiseniste dans leur canton.

11. La Suisse compte beaucoup de Rothorn, mais le Zinalrothorn (4223 m.) est le plus haut de tous, tout comme le canton de Berne est le plus important des Etats confédérés. Le Zinalrothorn valaisan est remis aux Bernois qui sont en voie d'élever leurs Caisses Raiffeisen jusqu'à son niveau.

12. C'est dommage que nous n'ayons pas pour les Grisons un « piz » comme ils les aiment. Quoique les Grisonnais aient aussi des montagnes dont ils sont fiers, nous ne croyons pas les offenser en leur donnant comme petit souvenir, le Alpübel dont la hauteur (4207 m.) dépasse encore de 150 m. celle de leur Bernina.

13. Schaffhouse, le dernier canton dont la somme de bilan de toutes les Caisses dépasse le million reçoit aussi une cime de 4203 m. le Rimpfischorn.

14.-19. Tous les autres cantons Raiffeisenistes qui ne sont pas encore millionnaires recevront aussi, comme prix de consolation, des vraies « quatre mille mètres ! » Au Nidwald qui a été le premier lorsqu'il s'est agi de défendre notre indépendance, nous donnons le Strahlhorn (4191 m.); aux remuants Zurichois, le menaçant Breithorn (4171 m.) qui se dresse si audacieusement au premier plan. Uri, qui par-dessus le Gothard louche aussi vers un coin romantique, recevra le classique Pollux (4094 m.). Pour Genève, nous avons le Gabelhorn (4073 m.), afin que la Société des Nations puisse se construire un palais et pourvoir en même temps de presse-papier ses innombrables bureaux. Appenzell reçoit le Dürrhorn (4035 m.), lequel est de taille à faire contre-poids à son meilleur calembour. Enfin, pour finir, et avec un geste aussi élégant que peut le faire un Valaisan, nous donnons la coupole de l'Allino (4034 m.), à nos amis de l'autre côté du Gothard, au Tessinois.

Dans mon village natal, dans la vallée de Lötsch, il est d'usage de dire à ses hôtes: « Mangez, buvez et que rien ne soit trop médiocre pour vous ».

Mes chers Raiffeisenistes, je vous dis aussi: prenez nos cadeaux et qu'aucun ne soit trop modeste pour vous !

Je porte mon toast à la prospérité des Caisses Raiffeisen suisses. Quelles s'élè-

vent aussi haut et qu'elles vivent aussi longtemps que les montagnes valaisannes !

\*)

\*\*)

Ces paroles pleines de finesse, dont la traduction n'a malheureusement plus la saveur de l'original, ont été hâchées par les rires et par les applaudissements d'une assistance mise en verve. Une ovation prolongée et enthousiaste a été faite à M. le chanoine Werlen.

Pour terminer, un mot de remerciements à tous, convenait. C'est M. le président Liner, qui le prononce.

—o—

### Discours final

Mesdames et Messieurs,

Chers Raiffeisenistes,

Nous avons devant nos yeux un des panoramas les plus grandioses de notre Patrie. Notre admiration est sans borne devant ces montagnes merveilleuses qui s'élancent audacieusement vers le ciel. Devant tout cela, un sentiment nous étirent, le sentiment profond de notre petitesse en face de la nature, la grande et belle nature dont nous avons été doté par le Créateur de toutes choses. C'est le sentiment de la paix de l'âme qui nous pénètre et nous remplit de reconnaissance envers Dieu.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à la réussite du XXVIme Congrès Raiffeiseniste. Nous remercions Dieu tout d'abord de ce qu'il nous a accordé la grâce de pouvoir jouir par un temps splendide de la beauté de nos montagnes. Je me fais l'interprète des organes de l'Union et de tous les délégués pour remercier nos amis du Valais de nous avoir donné l'occasion de venir chez eux pour y passer des heures inoubliables qui compteront parmi les plus belles de celles que nous avons vécues. Notre témoignage de gratitude va à M. Werlen, le président de la Fédération du Haut-Valais, et à Monsieur Puipe, pour tout ce qu'ils ont fait pour la réussite de ce premier Congrès Raiffeiseniste Suisse en Valais, et particulièrement aussi pour les belles paroles adressées, comme enthousiastes enfants de la montagne, et comme pionniers Raiffeisenistes.

Nous avons toujours eu un sentiment de condescendance et de sympathie particulières pour les Valaisans et pour les Caisses valaisannes. Ce sentiment sera plus fort encore à l'avenir:

Mais ce n'est pas seulement avec des mots que les Valaisans nous ont reçus. Ils nous ont donné l'occasion de goûter aussi au fin nectar que produisent les magnifiques vignobles de la plaine du Rhône. Maintenant, nous comprenons pourquoi le Valaisan est si attaché à son pays. Là où la nature a distribué à foison tant de beautés diverses et où mûrissent tant de produits succulents, chacun plante volontiers sa tente.

J'adresse des remerciements tout particuliers à M. le curé Brantschen, qui a

agrémenté avec ses chants notre soirée de réception. Merci aussi à ses chanteurs de Zermatt.

Je remercie la population entière et les hôtels de Zermatt pour leur gracieuse réception. Tous ont prouvé que tout en étant un centre touristique de premier ordre, Zermatt sait aussi offrir une chaleureuse hospitalité aux gens du pays, de condition plus modeste que celle de ses hôtes habituels. Merci à M. le Dr Seiler, le directeur général des hôtels Seiler, pour avoir bien voulu tenir à notre disposition les somptueux locaux de l'Hôtel Victoria. Je remercie aussi M. Stöpfer, directeur des hôtels communaux, qui a si bien su héberger ses hôtes en bas au Zermatterhof et ici au Gornergrat. Je remercie aussi la Direction des Chemins de fer du Gornergrat et du Viège-Zermatt pour ce qu'elle a fait afin d'arriver à transporter tout le monde. Cette

tâche n'était pas aisée certes ! Nous savons gré aussi aux deux Compagnies de Chemin de fer des réductions appréciables des prix de transport qu'elles ont bien voulu nous accorder.

Merci encore à tous ceux qui ont contribué à la réussite du Congrès de Zermatt, qui s'inscrira en lettres d'or dans les annales de notre Union.

Chers Raiffeisenistes,

Après les délassements et les nobles jouissances de ces deux journées, nous reprendrons avec une énergie nouvelle notre tâche quotidienne. Les heures inoubliables que nous venons de vivre nous ont rempli d'un enthousiasme nouveau pour notre œuvre. Avec plus de force et d'intensité, nous travaillerons à l'avenir encore pour la cause Raiffeiseniste et par elle pour le bien de notre population agricole, pour la Patrie.

Avant de nous séparer, j'invite tout le monde à lever son verre et à boire à la prospérité du canton du Valais, à la prospérité du peuple valaisan, à la prospérité de l'œuvre Raiffeiseniste, à son avenir.

Qu'ils vivent !

\*\*

Quelques mots de remerciements sont prononcés encore par M. Golay (Vaud), au nom des Romands, puis c'est la fin officielle de ce Congrès en Valais, au cœur de nos belles Alpes.

Pendant que le ciel commence déjà à se teinter des premiers feux du couchant, nous quittons la vallée de Zermatt pour regagner la plaine du Rhône, puis nos foyers.

Le Congrès de Zermatt appartient déjà au passé. Mais c'est une page brillante qui vient de s'ajouter à nos annales.

H. Sx.

### Extrait du procès-verbal

de la séance commune du Comité de Direction et du Conseil de surveillance de l'Union, du 1er juillet 1929, à Zermatt

1. Les nouvelles Caisses suivantes sont admises dans l'Union :

KRINAU (Saint-Gall), REBEUVELIER (Jura-Bernois), BRAMOIS et VOLLÈGES (Valais).

Seize fondations ont déjà eu lieu en 1929, ce qui porte à 479 le nombre des Sections affiliées. Le canton du Valais compte actuellement 89 Caisses Raiffeisen.

2. L'approbation est donnée à quatre demandes de crédits spéciaux.

Une autre demande de crédit est renvoyée au Bureau Central pour étude plus approfondie.

3. Le Secrétariat de l'Union rapporte au sujet de l'organisation du Congrès, pour lequel plus de 700 participants se sont inscrits ; c'est la plus forte participation qui ait été enregistrée jusqu'ici.

Des propositions sont faites en vue de la composition du Bureau de l'assemblée. Il est décidé également de proposer à l'assemblée de proclamer M. le curé Traber, président d'honneur de l'Union.

4. La discussion est ouverte sur le rapport de révision d'une Caisse. Les mesures utiles sont prises.

### AVIS

Afin de pouvoir donner le compte-rendu complet du Congrès de Zermatt, ce numéro est composé de 12 pages et remplace ceux de juillet et août. Le prochain numéro paraîtra en septembre.

\*\*

On peut se procurer auprès du Bureau de l'Union, des exemplaires de la photographie publiée (format carte postale) au prix de fr. 1.— pièce.

### Fédération des Caisses de Crédit Mutuel de Valais romand

Du fait de l'assemblée de l'Union Suisse en Valais, notre Fédération n'avait pas tenu ce printemps sa réunion habituelle pour ne pas créer un cumul préjudiciable à l'une et à l'autre de ces manifestations. On profita toutefois de la présence des nombreux délégués à Zermatt pour tenir ici même une séance administrative. Nous avons constaté que ce rendez-vous avait trouvé un accueil favorable et presque tous ont répondu à l'appel. Cette réunion eut lieu le mardi 2 juillet, à l'Hôtel Zermatterhof.

M. le curé Gaspoz ouvre la séance à 8 heures et demie, et salue les 60 délégués présents. Il excuse l'absence de M. le capitaine Gillioz, retenu au service militaire.

L'ordre du jour appelle tout d'abord l'élection du Comité. M. le cons. nat. Germanier, président de la Caisse de Grange succède à M. Alex. Favre, décédé. Les autres membres du Comité sont réélus. Le Comité est ainsi formé : MM. l'abbé A. Gaspoz, président ; A. Germanier, vice-président et caissier ; A. Gillioz, secrétaire ; A. Puippe et J.-M. Clerc, membres.

M. Puippe, caissier intérimaire communique que le regretté caissier, M. Favre a laissé ses choses à jour et en ordre. Le solde actif était à ce moment-là de fr. 405,60. Après le versement de fr. 30 à chacune des Caisses représentées à St-Gall, conformément à la décision prise à Leytron, et après le paiement de notre contribution aux frais de l'Exposition Cantonale, il reste un solde de fr. 63, auquel sont venus s'ajouter dernièrement les cotisations pour 1929, formant fr. 916. Au budget des dépenses il y a la moitié de la facture du vin d'honneur, offert au Gornergrat et les frais de conférences du

premier trimestre 1929. M. Puippe est persuadé que l'on pourra diminuer le taux des cotisations à l'avenir. Il relève les qualités d'exquise amabilité de notre regretté collègue M. Favre, et signale ses mérites comme caissier de la Caisse de Chippis. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de ce bon serviteur des œuvres sociales.

Nos chers amis de Monthey nous invitent à célébrer avec eux le vingtième anniversaire de leur Caisse, le printemps prochain. Accepté avec enthousiasme. On chuchote même que pour 1931, c'est Bagnes qui se mettra sur les rangs.

Lors de la discussion générale, M. le président annonce une révision des statuts de la Fédération ; ces statuts, qui nous régissent actuellement datent du début et ne correspondent plus aux exigences créées par le développement de l'œuvre. M. le chanoine Roduit (Finhaut) demande qu'un avant-projet soit soumis aux Caisses pour étude. Accordé.

M. Puippe adresse des remerciements à la Caisse de Leytron pour leur généreuse et brillante réception lors de l'assemblée de 1928, ainsi qu'à la Caisse de Monthey pour son aimable invitation. Il fait ensuite quelques remarques sur la marche de l'administration de nos Caisses et réitère ses appels à toujours plus d'ordre, de zèle et d'exactitude.

Pour une fois, sa causerie fut plutôt courte, ce qui sans doute a fait dire ensuite aux délégués que cette réunion était peut-être l'une des plus charmantes de notre Fédération !

M. le président lève la séance en souhaitant à tous un heureux revoir à Monthey, en 1930.

Editeur responsable :

Union Suisse d. Caisses de Crédit Mutuel (système Raiffeisen), St-Gall.

Imprimerie A. BOVARD-GIDDEY.